

Paris, le 21 mai 2021

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le prochain Comité syndical Autolib' et Velib' Métropole se tiendra le :

27 mai 2021 à 09 heures 30, à distance

L'ordre du jour est le suivant :

Comité syndical Autolib' et Vélib' Métropole

1. Approbation du procès-verbal (Autolib' et Velib' socle commun) de la séance du 23 avril 2021
2. Délibérations :
 - Transfert de la compétence de location de vélos en libre-service de la commune de Bobigny et adhésion à l'option Velib'
 - Désignation du collège associatif de la CCSPL
 - Rendu compte des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation de compétence
3. Point divers :
 - Informations à date du service public Velib'

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,

Sylvain Raifaud